



AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°72 - MARS 2020

ACTUALITÉS

Sécheresse, grêle, gel 2019 : le point sur les aides en cours - PAGE 2

Enquête apprentissage : vous souhaitez accueillir un apprenti sur votre exploitation ? Faites-le savoir ! PAGE 3

INFO Prairie : des repères climatiques et des conseils adaptés pour gérer votre herbe - PAGE 4

À NE PAS MANQUER

Le 24 mars à Thiers : l'eau projet d'avenir, quelles démarches ?

Le 09 avril à St-Georges-de-Mons : L'eau trésor de nos élevages.

PROGRAMMES PAGE 5

INSTALLATION TRANSMISSION



Favoriser le renouvellement des générations

Comité d'Orientation Transmission Installation

Retour sur le Comité d'Orientation Transmission Installation organisé par la Chambre d'agriculture - PAGE 6

FORMATIONS PAGE 8



Les deux années passées ont été dures pour nos exploitations. Le manque d'eau a mis en difficulté de nombreux agriculteurs. La présence d'eau sur un parcellaire, sous quelque forme que ce soit, est aujourd'hui devenue une richesse et chacun doit apprendre à la gérer au mieux.

Nous disposons tous de sources, de cours d'eau, de zones humides ou même de toitures pour récupérer les eaux pluviales – quand il pleut ! – et ces ressources, nous devons les chérir et les gérer au mieux.

Savoir mieux gérer l'eau dont on dispose, c'est maintenant qu'il faut y penser : dans l'avenir, le projet devra avoir abouti ! Mais avant de faire, nous devons savoir si c'est possible et comment faire.

Au printemps, la Chambre d'agriculture organise 2 rendez-vous sur le terrain, en Dore Bois Noirs et en Combrailles pour aborder cette thématique prioritaire de l'eau et apporter des réponses destinées à faire évoluer les pratiques.

En Dore Bois Noirs nous avons choisi de mettre l'accent le 24 mars sur les démarches à entreprendre lorsque le projet consiste à capter des sources, réaliser un forage, prélever ou encore stocker de l'eau. Tout projet a sa

raison d'être mais des questions telles que : où le réaliser ? quand le réaliser ? et surtout comment le réaliser dans de bonnes conditions ? sont des préalables incontournables. C'est un premier rendez-vous.

La journée organisée le 9 avril en Combrailles en partenariat avec la Commission départementale élevage va plus loin et sera l'occasion, à travers une approche également technique, de prolonger les réflexions de chacun en matière d'évolution de pratiques ou de gestion du pâturage. Vous pourrez également y découvrir des aménagements sur le terrain.

Ces deux rendez-vous sur la thématique de l'eau sont l'opportunité de venir échanger sur vos préoccupations et vos projets avec différents conseillers, et de partager vos expériences entre agriculteurs pour trouver des solutions adaptées à votre exploitation. Nous comptons largement sur votre mobilisation !»

Programme de ces 2 rencontres en page 5

Sabine THOLONIATI

Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, et responsable du territoire Dore Livradois-Forez, secteur Thiers.



Livrée avec ce numéro : la plaquette avec les lieux et les dates de la collecte des films plastiques.

PAC 2020

NE LAISSEZ RIEN
AU HASARD,
FAITES-VOUS
ACCOMPAGNER !

Avec la Chambre d'agriculture, vous savez que vous faites le choix d'une déclaration conforme pour des aides sécurisées.

Nos conseillers vous accompagnent pour réaliser ou vous aider à réaliser votre télédéclaration PAC, en prenant en compte l'ensemble des engagements et des particularités de votre exploitation, au fil des évolutions de la réglementation.

PRENEZ RENDEZ-VOUS
DANS VOS TERRITOIRES/
PRA PRÈS DE CHEZ VOUS !

- À Saint-Gervais : 04 73 85 82 43
- À Rochefort-Magne : 04 73 65 92 69
- À Besse : 04 73 79 58 72
- À Aubière et au Breuil : 04 73 44 45 46
- À Ambert ou à Thiers : 04 73 82 09 74

Emmanuel MARUEL est en GAEC avec son frère Jean et sa soeur Véronique.



Ils élèvent un troupeau de 75 vaches laitières et leur suite, sur 110 hectares de prairie naturelles (14 îlots) en zone AOP St-Nectaire. Emmanuel réalise sa déclaration PAC à l'antenne de Besse depuis 5 ans.

« Je fais ma déclaration PAC avec la Chambre d'agriculture car il faut redessiner quelques îlots suite à quelques changements... Ça me fait gagner du temps, l'antenne est à proximité de notre ferme, et ça me rassure. »

SÉCHERESSE, GRÊLE, GEL 2019

CALAMITÉ AGRICOLE



La reconnaissance calamité agricole pour les pépinières forestières, les piscicultures, l'apiculture (au moins 70 ruches déclarées), les cultures fruitières et les cultures légumières a été obtenue le 29 janvier dernier.

Vous avez jusqu'au 20 mars pour faire votre demande de reconnaissance calamité, uniquement sous format papier.

La reconnaissance calamités sécheresse et grêle pour les pépinières ornementales, les PPAM et la viticulture sera décidée dans les prochains jours en commission nationale CNGRA.

AIDE DU CONSEIL
RÉGIONAL : GRANDES
CULTURES

La Région accorde une aide exceptionnelle aux exploitations en grandes cultures touchées par la sécheresse 2019 ayant réalisé des investissements agricoles (bâtiments de production, équipements matériels,

achat de parts sociales pour une installation) dont ils remboursent des encours d'emprunts.

Vous pouvez consulter les modalités et les conditions d'éligibilité sur notre site Internet.

Vous avez jusqu'au 19 avril 2020 pour en faire la demande.

DÉGRÈVEMENTS TFNB

Les parcelles en pâtures, prairies et près font l'objet d'un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), calculé en proportion des pertes. Les décisions de dégrèvement ont été envoyées à leurs bénéficiaires.

Tout propriétaire se doit de répercuter cette baisse de taxe aux agriculteurs qui exploitent les terrains concernés.

La demande de dégrèvement de la TFNB pour les parcelles en grandes cultures est en cours. À l'heure où nous bouclons, nous sommes dans l'attente du taux de pertes qui va être établi par la DRAAF.

La Chambre d'agriculture
vous accompagne pour
vos déclarations.

Pour en savoir plus :
Contactez votre antenne en territoire.
Coordonnées article ci-dessus ou p. 8

AIDES BÂTIMENTS (PCAE)

SOUTIEN AUX
INVESTISSEMENTS LIÉS
AUX CHANGEMENTS DE
PRATIQUES VERS DES
MODES DE PRODUCTION
PLUS DURABLES

Vous avez jusqu'au 30 avril pour répondre à l'appel à projet et déposer votre dossier de demande de subvention à la DDT.

Cette mesure concerne 3 volets :

Agriculture biologique : matériels et équipements pour la réduction de l'usage d'intrants ou leur substitution, la lutte contre l'érosion, la pratique spécifique de l'agriculture biologique.

Conventionnel : matériels et équipements pour la réduction de l'usage d'intrants chimiques ou leur substitution par des intrants organiques ou des techniques alternatives, la réduction de la pression sur la qualité de la ressource en eau, la lutte contre l'érosion.

Aire de lavage : matériels et équipements pour améliorer la qualité de l'eau : construction d'une aire individuelle de lavage et/ou de remplissage de pulvérisateurs ou dispositifs de traitement des eaux résiduaires, mise en place d'un dispositif de récupération, traitement et/ou recyclage d'effluents agricoles.

Pour en savoir plus :
Thierry ROCHE : 04 73 44 45 73

PAC 2019 / DPB

LES PORTEFEUILLES DÉFINITIFS DE DROITS À PAIEMENT DE BASE (DPB) APRÈS INSTRUCTION DE LA CAMPAGNE PAC 2019 SONT DISPONIBLES SUR LE SITE TÉLÉPAC.

www.telepac.agriculture.gouv.fr

Rubrique «Mes données et documents /Campagne 2019/Courriers» de votre espace personnel.

APPRENTISSAGE

VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR UN APPRENTI SUR VOTRE EXPLOITATION ? FAITES-LE SAVOIR !

L'apprentissage est un contrat gagnant-gagnant qui facilite l'entrée des jeunes dans la vie active et vous permet de transmettre vos savoirs et d'encourager la pérennité de votre métier.



La Chambre d'agriculture vous accompagne dans votre projet d'accueil d'apprentis et vous invite à répondre à son enquête en ligne afin d'assurer une meilleure connaissance des offres pour la future campagne.

Merci de bien vouloir répondre à l'enquête en ligne avant le lundi 16 mars 2020 :

- En scannant ce QR CODE avec votre smartphone
- En vous rendant sur le site de la Chambre d'agriculture :



www.puydedome.chambre-agriculture.fr/enqueteapprentissage

Pour en savoir plus :
Isabelle ARBRE : 04 73 44 45 89

MUNICIPALES 2020

28 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DURABLE DES TERRITOIRES DU PUY-DE-DÔME

À quelques jours des élections municipales, la CCI et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, souhaitent sensibiliser les candidats sur les défis de l'attractivité économique, sociale et écologique de l'ensemble de nos territoires.

Lors d'une conférence de presse, **les présidents Claude BARBIN et David CHAUBE ont présenté des propositions concrètes pour avancer vers la performance territoriale de nos villes, bourgs et campagnes.**

« L'objectif d'avoir une voix commune aujourd'hui c'est de faire en sorte que l'on ne soit pas sur du cloisonnement des enjeux et des stratégies, on a tous nos particularités mais il faut



prendre de la hauteur de vue pour trouver des points de convergence et peser sur les décideurs de manière commune. [...] Il faut impérativement ramener le débat sur le terrain économique et tout mettre en œuvre pour combler le fossé qui se creuse entre la société et la réalité de nos secteurs économiques.»
a introduit David CHAUBE.

➔ **Consultez les 28 propositions sur notre site Internet :**
www.puydedome.chambre-agriculture.fr

CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU



• **26, 27, 30, 31 mars et 1^{er} avril à 9h**
Mairie de PULVERIERES pour les communes de Charbonnières les Varennes, Pontgibaud, Pulvérières, St-Pierre-le-Chastel et St-Ours-les-Roches

• **31 mars et 1^{er} avril à 9h30**
Mairie d'ARDES pour les communes de Ardes, Mazoires, Rentières et St Alyre-es-Montagne.

• **07 et 08 avril à 9h30**
Mairie de VALBELEIX pour les communes de Compains et Valebeleix.

• **15, 16, 17, 20, 21 et 22 avril à 9h**
Mairie de BRIFFONS pour les communes de Briffons, Lastic, Sauvagnat-près-Herment, St-Germain-près-Herment, St-Julien-Puy-Lavèze.

• **21 et 22 avril à 9h30**
Mairie de BESSE pour les communes de Besse-et-St-Anastaise, St-Diery, St-Pierre-Colamine et St-Victor-la-Rivière.

• **28 et 29 avril à 9h30**
Mairie d'AYDAT pour les communes de Aydat, Cournols, Grandeyrolles, Ollioix, St-Nectaire et Verrières

• **29, 30 avril 04, 05 et 06 mai à 9h**
Mairie de BOURG-LASTIC pour les communes de Bourg-Lastic, Messeix, Savennes et St-Sulpice.

LE TRAVAIL DE TERRAIN RÉALISÉ PAR LA DDT SE POURSUIT EN 2020

Les zones expertisées concerneront cette année l'est des Combrailles, Dômes Hautes-Combrailles et l'Artense Cézallier-Sancy.

En 2019, l'objectif était d'expertiser les secteurs avec un enjeu «culture» et le travail de terrain concernait le nord Combrailles et Dore Livradois Forez. Les résultats de l'année 2019 ont permis de classer en cours d'eau environ 900 km sur les 1 300 km de tronçons expertisés.

Votre présence à ces rendez-vous sur votre secteur est importante.

Pour en savoir plus :
Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

BULLETIN INFO PRAIRIE



DES REPÈRES CLIMATIQUES PAR ALTITUDE POUR SE SITUER ET DES CONSEILS ADAPTÉS AUX RÉALITÉS DU TERRAIN

L'INFO Prairie est un bulletin hebdomadaire gratuit pour vous permettre d'adapter votre gestion de l'herbe à l'année en cours et d'anticiper pour optimiser vos interventions.

En plus du cumul de température qui vous permet de vous situer par gamme d'altitude ou par zone pour exploiter vos prairies au bon stade, le bulletin INFO Prairie fournit chaque semaine des conseils de pilotage de l'herbe issus d'exploitations suivies en temps réel.

Les conseillers fourrages de la Chambre d'agriculture et de l'EDE suivent 7 exploitations situées à des altitudes différentes sur le département et avec des productions différentes.



On suit chacun un éleveur que l'on rencontre chaque lundi matin. On visite différentes prairies sur son exploitation pour

mesurer la croissance d'herbe, en lien avec les sommes de températures mais aussi la pluviométrie.

On regarde également le comportement des animaux à la pâture, explique Clémentine LACOUR, conseillère fourrages à la Chambre.

Ces échanges avec les éleveurs, en regardant comment chacun peut s'adapter à la saison en cours, nous permettent de proposer un conseil hebdomadaire au plus près des réalités terrain. L'objectif est d'être le plus précis possible. Je réalise le Bulletin Info Prairie depuis 7 ans, et il y a beaucoup de différences d'une année à l'autre. Ces indicateurs hebdomadaires sont très importants pour s'adapter et anticiper les travaux.»

LES EXPLOITATIONS SUIVIES EN 2020

St Jean d'heurs (370 m-VL)	75 VL Herbe + cultures
Sauxillanges (500 m- VA)	VA Aubrac Broutards
Landogne (600 m- VA)	50 VA Charolaises Broutards
Chaméane (800 m- VL bio)	60 VL Herbe dominante, céréales et méteils Lait bio
St-Genès-Champanelle (850 m-ovins bio)	500 brebis Limousines 100% herbe Agneaux finis à l'herbe
St Donat (1000 m - VL)	55 VL 100% herbe St Nectaire fermier
Laqueuille (1100 m - ovins bio)	164 brebis Limousines 100% herbe Agneaux finis à l'herbe

Bertrand GREGOIRE, éleveur à Egliseneuve-d'Entraigues a été suivi en 2018 et 2019 par Géraldine DUPIC, conseillère fourrages à la Chambre.



Située à 1 000 m d'altitude sa ferme est à 100 % en prairies permanentes avec récoltes en tout foin au sol. En GAEC avec sa mère, ils élèvent 35 vaches laitières dont le lait est transformé en AOP St-Nectaire fermier.

Le bulletin INFO Prairie apporte des informations semaine par semaine, c'est un véritable suivi pour anticiper les changements que l'on doit faire sur le pâturage, les parcelles à mettre en fauche... Cela permet de voir si on est en phase avec les préconisations apportées.

Les échanges hebdomadaires sur mon pâturage avec Géraldine m'ont permis de mieux appréhender les sorties de pâtures, de gérer la hauteur d'herbe, de libérer des surfaces pour la fauche, de gérer la réduction du concentré, de mieux appréhender les transitions et de dimensionner la taille des parcelles.»

Pour recevoir gratuitement le bulletin Info Prairie dans votre boîte mail chaque semaine, inscrivez-vous auprès de l'équipe fourrages :
fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES

LA RÉGION SOUTIEN VOS INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

La Région Auvergne Rhône-Alpes, au travers du dispositif «Autonomie Alimentaire des élevages» aide les éleveurs à mettre en oeuvre des changements de pratiques pour tendre vers plus d'autonomie.

Les aides concernent :

- L'évolution de l'assolement : (développement ou amélioration des productions fourragères et/ou protéiques) : aide à l'achat de semences. Plafond de 3 000 €, taux de subvention 100 %.
- L'aménagement des prairies pour une meilleure valorisation du pâturage : clôtures, abreuvoirs, aménagement de chemins... Plafond d'investissement de 10 000 €, transparence GAEC, taux de subvention 40 %.

Les conseillers fourrages de la Chambre d'agriculture ont l'agrément nécessaire pour réaliser le diagnostic préalable obligatoire à votre demande d'aide(s). Ils vous accompagnent également dans le montage des dossiers.



Pour en savoir plus :
Equipe fourrages : 04 73 44 45 95
fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

VISITES D'ATELIERS DE TRANSFORMATION



Le 30 janvier, une vingtaine de participants ont visité l'abattoir de volailles Maison Pouzadoux à Monteignet-sur-l'Andelot (03).

Depuis 2018, cet atelier à taille humaine est géré par l'association Abattage des Volailles de Ferme d'Auvergne (AFVA).

Tous les mardis, une dizaine d'éleveurs de l'AFVA viennent abattre leurs volailles et celles des 30 autres adhérents. La force du collectif permet à l'AFVA de proposer aussi un service d'abattage à façon pour les professionnels ou les particuliers ainsi qu'un service de découpe et d'emballage (mise en barquette ou mise en carton).

La capacité d'abattage de l'établissement est d'environ 40 000 volailles par an.

«L'association peut abattre de plus grandes quantités les mardis, voire pourrait ouvrir une autre journée dans la semaine si d'autres éleveurs sont prêts à s'investir pour l'abattage.» a rappelé Julien RIEUF, président de l'AFVA.



Le 13 février, une dizaine de porteurs de projet en installation petits fruits se sont retrouvés à La Chapelle-Agnon pour découvrir la ferme d'Anne-Marie et Laurent CALVÈS. Depuis plus de vingt ans, ils transforment et commercialisent localement leurs confitures, gelées et sirops.

Lors d'un tour de plaine, les visiteurs ont pu découvrir les petits fruits cultivés en agriculture biologique sur une surface de 1,3 hectares : fraises, framboises, cassis, mûres...

Anne-Marie CALVÈS leur a ensuite présenté son atelier de transformation, le matériel ainsi que les différentes étapes de la transformation des petits fruits.

Les visiteurs sont repartis avec les précieux conseils du couple sur la production et la valorisation de leurs produits.



Les visites se poursuivent, pensez à vous inscrire !

Le 26 mars DE 9H30 À 12H

Visite d'un centre d'emballage d'oeufs au BIOverger de Piocel à Sauviat.

Courant avril

Visite de l'atelier de découpe de viandes à la Ferme des Lozamies à St-Georges-de-Mons.

Renseignements et inscriptions :

☎ Chambre d'agriculture : 04 73 44 45 52
BIO 63 : 07 89 41 88 75

L'EAU PROJET D'AVENIR : QUELLES DÉMARCHES ?

Mardi 24 mars à Thiers

RENDEZ-VOUS À 09H15 À THIERS, LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

AU PROGRAMME :

- Ce qu'il est possible de faire et comment le faire : stockage de l'eau, captage de source, forage, zones humides, le cours d'eau,...
- Si j'ai un projet, quelles démarches dois-je suivre et qui sont mes interlocuteurs ?

Chaque point abordé sera illustré par un exemple.

☎ Pour en savoir plus :
Territoire Dore Livradois Forez :
04 73 82 09 74

L'EAU, TRÉSOR DE NOS ÉLEVAGES

Jeudi 09 avril à St-Georges-de-Mons

RENDEZ-VOUS À 13H30 À ST-GEORGES-DE-MONS AU GAEC COURTEIX

Chez Laurent BARLOT et Damien RAYNAUD

AU PROGRAMME :

Présentation de la ferme et témoignages des agriculteurs.

Visite de 4 ateliers :

- Aspects réglementaires (DDT)
- Aménagement des berges et des Zones Humides (SMADC et SMAT des Combrailles)
- Récupération des eaux de toitures et abreuvement (EDE)
- Autonomie fourragère, pâturage et adaptation des systèmes (Chambre d'agriculture)

☎ Pour en savoir plus :
Territoire Combrailles : 04 73 85 82 43

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

L'EAU, TRÉSOR DE NOS ÉLEVAGES



JEUDI 09 AVRIL 2020 À 13h30 À ST-GEORGES-DE-MONS FERME DES LOZAMIES (GAEC COURTEIX)



ASPECTS RÉGLEMENTAIRES (DDT) | AMÉNAGEMENT DES BERGES ET DES ZONES HUMIDES (SMADC et SMAT des Combrailles) | RÉCUPÉRATION DES EAUX DE TOITURES ET ABREUVEMENT (EDE) | AUTONOMIE FOURRAGÈRE, PÂTURAGE ET ADAPTATION DES SYSTÈMES (Chambre d'agriculture)



CONTACT : Chambre d'agriculture, territoire Combrailles : 04 73 85 82 43
www.puydedome.chambre-agriculture.fr

Comité d'Orientation Transmission Installation

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a invité l'ensemble des partenaires* à l'installation transmission sur le département pour échanger sur le défi du renouvellement des générations.



Le renouvellement des générations est un enjeu prioritaire pour la Chambre d'agriculture. Au delà d'installer des jeunes, notre objectif est surtout de les accompagner pour qu'ils s'installent dans de bonnes conditions, avec des projets viables et vivables afin qu'ils restent agriculteurs.

Derrière un projet d'installation ou de cession il y a de l'humain, des personnes ; une transmission réussie passe souvent par des compromis de la part du cédant et du porteur de projet. Pour mettre en adéquation leurs attentes et continuer d'améliorer la politique de l'installation transmission sur le département, nous avons besoin d'échanger ensemble, Chambre d'agriculture et partenaires de l'installation transmission, autour d'une vision globale et cohérente.

Baptiste ARNAUD, vice-président de la Chambre d'agriculture, en charge du pôle entreprises



Céline DUQUET

Chef de service pôle Entreprise à la Chambre d'agriculture

“ Dans les 10 ans à venir, plus de 40 % de nos agriculteurs partiront à la retraite.

Si auparavant les enfants prenaient la suite de leurs parents, ce schéma est loin d'être aussi marqué aujourd'hui.

Plus de 250 personnes se présentent chaque année au Point Accueil Installation avec l'envie de se lancer dans l'agriculture et plus de 60 % ont un projet hors cadre familial.

Qu'ils soient issus du milieu agricole ou non, s'installant dans le cadre familial ou non, dans la continuité de leurs études agricoles

ou en reconversion professionnelle, il est important de les accompagner pour qu'ils s'installent dans les meilleures conditions, cela fait partie de notre mission, en tant que Chambre d'agriculture.

De nombreuses formations sont proposées pour acquérir la technicité et les compétences pour exercer le métier d'agriculteur quel que soit le moment de son parcours professionnel.

Etre salarié en exploitation, au service de remplacement permet aussi de se confronter à la réalité du métier, de connaître les productions. Le stage test installation-transmission offre la possibilité de se tester en situation réelle de reprise d'une exploitation ou d'association.»

*Partenaires : syndicats agricoles, Communautés de communes, Conseil départemental, établissements scolaires agricoles, Banques, MSA, centres de gestion, interprofessions...



174

installations en moyenne par an

Moyennes de 2014 à 2018, hors transfert entre époux de + de 40 ans

86 %

de taux de maintien

Plus de 8 agriculteurs sur 10 sont toujours en activité 6 ans après leur installation.

77 %

de taux de remplacement

Plus de 7 installations pour 10 départs

50 %

s'installent en société

1/3
des installés sont des femmes

42 %

s'installent avec la DJA

81 %

s'installent en élevage

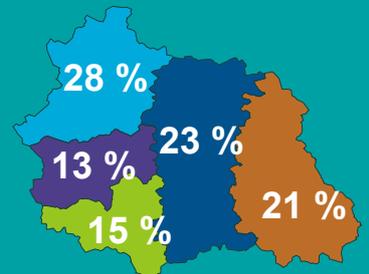
LES INSTALLATIONS DJA 2019



92

installations DJA en 2019

81 en 2018
70 en 2017



Évolution des productions

42 %

sous signe de qualité et/ou en AB (16,5 %)

68 %

en bovins

10 %

hors bovins, ovins ou grandes cultures

Évolution des modes de commercialisation

25 %

en circuits courts

21 %

avec transformation avant commercialisation



C. DUQUET :

Dans le Puy-de-Dôme, on compte en moyenne 280 agriculteurs par an qui partent en retraite ou cessent leur activité et chaque année près de 60 cédants sont prêts à se lancer dans la transmission.

Les cédants, qui cherchent à transmettre leur ferme ou qui quittent une société, ont un rôle très important à jouer pour favoriser l'installation en accueillant, dans les meilleures conditions possibles, les potentiels repreneurs. Pour cela, il est essentiel qu'ils aient bien anticipé leur projet et que leurs idées soient claires tout en gardant une capacité d'ouverture car pour aboutir, il faut que chacun fasse un bout de chemin.

Notre métier à la Chambre d'agriculture est de faciliter la rencontre entre cédants sans repreneur et porteurs de projets, et d'accompagner la réalisation d'un projet de transmission et du projet d'installation qui en découlera.

Le répertoire Départ installation (RDI) est particulièrement intéressant pour les porteurs de projet qui peinent à trouver une exploitation et pour les cédants qui souhaitent transmettre

Nous avons plus de demandes que d'offres mais il faut que ça matche entre le cédant et le porteur de projet, entre le repreneur et la ferme. Les besoins et les attentes des porteurs de projet ne sont pas toujours en lien avec ce que proposer un cédant, tant au niveau des productions, que des bâtiments ou du foncier. Ils sont aussi plus nombreux à souhaiter une installation individuelle, alors que près de la moitié des offres le sont en remplacement d'associé. Il faut s'entendre et ce n'est pas toujours évident.»

Projet d'installation, de cession ou d'association... ils témoignent

Pour illustrer les échanges, le Comité d'Orientation Transmission Installation s'est terminé par 4 témoignages.



De gche à dte : Michel DUFRAISSE, Aurore DAGUIER, Benjamin NUGEYRE, Marion VEDEL, Baptiste ARNAUD et Denis GUÉRIN.



Aurore DAGUIER cherche du foncier pour s'installer dans le Livradois-Forez.

Aurore a 28 ans et est originaire de l'Orne (61). Après plusieurs stages et expériences dans le milieu agricole, elle a choisi de s'installer pour «mettre en place sa vision de faire de l'agriculture». Elle souhaite conduire un élevage de porcs en plein air, naisseurs engraisseurs en agriculture biologique avec vente en circuits courts. Aurore a déjà visité 7 exploitations, trop grandes pour elle qui recherche environ 15 hectares. Elle peine à trouver du foncier dans -ou à proximité de- sa commune de St-Pierre-la-Bourlhonne.

Actuellement dans le montage du projet économique, Aurore a l'impression d'être noyée sous la quantité d'éléments à penser... Elle a hâte de concrétiser son installation et de «de créer du lien sur un territoire, de proposer un projet qui pour moi sera de qualité et pour lequel j'aurais mis du temps et du cœur».

Michel DUFRAISSE cherche un repreneur pour son exploitation bovins viande à Aubusson-d'Auvergne.

Michel a 62 ans. Il conduit un élevage Charolais en bio avec vente directe et possède un camping à la ferme. Il est inscrit au RDI depuis 2017 et a fait la formation de 3 jours avec la Chambre d'agriculture pour préparer sa transmission. Michel explique que «le cheminement n'est pas facile, ça va très vite et on ne voit pas le temps passer...» Depuis, il a rencontré plusieurs repreneurs potentiels, en vain.. Michel a toujours entretenu son exploitation et aimerait trouver quelqu'un qui reprenne le système en place «les gens peuvent arriver et travailler tout de suite s'ils sont intéressés pour faire la même chose...»

Après 4 projets tombés à l'eau, Benjamin NUGEYRE s'est finalement installé en GAEC avec son père.

Bovins engraissement, poules pondeuses, céréales... entre son premier projet en 2017 dans la Loire et son installation effective en juillet 2019 à Moissat, Benjamin a fait du chemin et essuyé plusieurs échecs. Il a finalement réussi à s'installer en GAEC avec son père en reprenant la partie maraichage en vente directe d'un agriculteur de Lezoux.

Fabienne PUEL, sa conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture souligne son ouverture d'esprit «son objectif était de devenir agriculteur, peu importe dans quelle production, excepté le lait».

Même s'il regrette d'avoir perdu du temps et d'avoir connu plusieurs déceptions, Benjamin est satisfait de son projet. «J'ai fait 3 mois de stage test avec le cédant... Commercialement, son activité tenait vraiment la route. Je ne me serais pas lancé si je n'avais pas la clientèle derrière. J'ai réfléchi économiquement en me disant que c'était mon outil de travail, ça a beau être une passion il faut pouvoir en vivre !».

Denis GUÉRIN est éleveur à Thiers. Il recherche un associé pour intégrer le GAEC familial.

Après le départ en retraite de leur mère, Denis et ses 2 frères souhaitent intégrer un 4^e associé au sein de leur exploitation bovins lait et ovins lait. La ferme étant située sur 2 sites, ils veulent trouver un équilibre et une meilleure répartition du travail avec 2 associés sur chaque site. «On a bien eu quelques coups de fil mais rien ne s'est concrétisé. Je pense que ce qui fait peur aux candidats c'est de trouver leur place au sein d'un GAEC familial.»



POINT ACCUEIL INSTALLATION

04 73 44 43 35

PAIInstallation@puy-de-dome.chambagri.fr

POINT ACCUEIL TRANSMISSION

04 73 44 45 98

transmission@puy-de-dome.chambagri.fr





SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Annick FORESTIER et Camille
TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Décembre 2019
© Photos : CAB3 - Flaticon

Impression
Imprimerie Porçu - Courmon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISNN : 2680-0950

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Je gère l'herbe pour plus d'autonomie
11 mars, 01 avril (après-midi), **07 mai**
(après-midi) et **12 juin** (après-midi) sur **Dômes Hautes Combrailles**

- Je pilote mon exploitation laitière bio avec la multiperformance pour gagner en efficacité
13 et 24 mars à Aubière

- Je deviens maraîcher
02, 06 et 07 avril à Aubière

☎ Équipe bio : 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION
AGROTOUTOURISME

- Je maîtrise la biosécurité de mon élevage en volailles fermières - **16 mars à Aubière**

- Je maîtrise la biosécurité de mon élevage de porcs - **17 mars à Aubière**

- Je maîtrise l'hygiène en atelier viande - Niveau 1
14 et 20 avril à Aubière

- Je construis le plan de maîtrise sanitaire (PLS) de ma fromagerie - Niveau 2
16 avril à Aubière

☎ Équipe diversification : 04 73 44 45 52

CULTURE-AGRONOMIE

- Je fais de la conservation des sols un atout pour mes cultures - **24 et 28 avril à St-Gervais**

- Je lutte durablement contre les adventices de mes cultures - **19 et 26 mars** (après-midi) à **St-Gervais**

☎ Combrailles

- Je fais de la conservation des sols un atout pour mes cultures - **17 mars et 21 avril**

☎ Dore Livradois-Forez

- J'obtiens l'agrément Certiphyto décideur opérateur - **23 et 24 mars à Aubière**

- Je progresse vers l'agriculture de conservation des sols - **26 et 27 mars à Aubière**

☎ Limagnes

GESTION de l'EXPLOITATION

- Je gère l'administratif de mon exploitation
24 mars à Aubière

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

INSTALLATION-TRANSMISSION

- Je signe, je m'engage - **19 mars à Aubière**

- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation - **2 sessions**

17 mars à Aubière

14 avril à Aubière

- Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire
16 avril à Aubière

- Demain, je réussis ma production de viande bovine - **26 mars à Aubière**

- Demain, je réussis ma production de lait
21 avril à Aubière

- Demain, je deviens chef d'entreprise
23 et 24 avril à Aubière

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

ÉLEVAGE

- Je me perfectionne aux pratiques de médecines manuelles traditionnelles en élevage
10 et 24 mars à Besse

☎ Artense Cézallier Sancy

- Je me perfectionne aux pratiques de médecines manuelles traditionnelles en élevage
11 et 25 mars à Rochefort Montagne

☎ Dômes Hautes Combrailles

- Je dresse mon chien de troupeau
24 et 31 mars (lieu à définir)

- Arrêt de la pulpe de betteraves
27 mars à Ambert

☎ Dore Livradois-Forez

- Je teste la sécurité de mon système fourrager avec le RAMI fourrager
18 mars à Sauxillanges

☎ Limagnes

- Arrêt de la pulpe de betteraves
31 mars à St Gervais

☎ Combrailles



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.